

Programme Réno-Façade 2019-2021

Objectif : La Ville d'Edmundston et la CBDC Madawaska unissent leurs efforts pour soutenir les initiatives de revitalisation des bâtiments commerciaux à Edmundston et proposent conjointement leurs programmes favorisant la rénovation des façades.

Bien que complémentaires, les deux programmes présentent quelques différences. La Ville propose une aide financière non-remboursable aux propriétaires de bâtiments commerciaux pour l'achat de matériaux nécessaires à la rénovation d'une façade, alors que la CBDC Madawaska offre un financement spécial sous forme de prêt pour l'ensemble de la réalisation de travaux de rénovation. Le programme de la CBDC s'adresse également aux locataires de bâtiments commerciaux qui souhaitent rénover une enseigne, l'extérieur d'un commerce ou réaliser un aménagement paysager.

Description	Ville d'Edmundston	CBDC Madawaska
Demandeurs admissibles	Propriétaires d'édifices commerciaux ou mixtes avec rez-de-chaussée commercial, donnant sur une rue	Propriétaires et locataires de bâtiments commerciaux
Types de rénovations	Rénovation extérieure complète d'une façade	Façade, enseigne, améliorations locatives extérieures, aménagement paysager
Territoire admissible	Applicable en exclusivité aux bâtiments commerciaux de la rue de l'Église et du chemin Canada, à l'intérieur des limites du centre-ville d'Edmundston – voir Annexe 1.	
Esquisses obligatoires	OUI	
Urbanisme (règlementation)	En conformité	
Conditions financières	Tous les comptes avec la Ville d'Edmundston doivent être en règle.	Démontrer la capacité de remboursement.
Aide financière par organisme	Esquisses : 50 % maximum 500 \$ Rénovations : 50 % du coût des matériaux admissibles, maximum de 15 000 \$*. Le coût des matériaux admissibles doit être d'un minimum de 10 000 \$ afin que le projet soit considéré. *Lorsque l'immeuble donne sur plus d'une rue, chaque rue additionnelle donne un montant supplémentaire pouvant aller jusqu'à 5 000 \$.	Maximum : 50 000 \$

Rénover, c'est dans ma nature!

Détails du niveau de contribution de la Ville d'Edmundston :

Volet 1 : Esquisses

Une contribution non-remboursable de 50 % du coût des esquisses, maximum 500 \$. Cette contribution sera payable seulement si les travaux sont complétés tels que prévus.

Volet 2 : Façade

Une contribution non-remboursable d'un maximum 50 %¹ du coût des matériaux admissibles² nécessaires à la rénovation de la façade. La contribution offerte est d'un minimum de 5 000 \$ et d'un maximum de 15 000 \$³. Le coût des matériaux admissibles du projet doit donc être d'un minimum de 10 000 \$ afin que le projet puisse être considéré. Les composantes admissibles sont le revêtement extérieur de la façade, le remplacement de vitrines et portes au rez-de-chaussée, les enseignes commerciales installées sur le bâtiment et l'éclairage dirigé sur les caractéristiques architecturales du bâtiment.

Les façades des nouvelles constructions commerciales sont également admissibles au programme à condition que le projet de construction génère une augmentation de la valeur de la propriété.

Façade d'un bâtiment (définition) - emplacement de l'entrée utilisée par la clientèle et qui donne sur une rue publique.

¹Afin d'obtenir la contribution maximale de 50%, les critères suivants doivent être respectés :

- Un premier 20% du coût des matériaux admissibles est alloué pour le projet comme tel
- Une portion de 15% du coût des matériaux admissibles est accordée pour l'utilisation de matériaux durables et nobles.
- Une dernière portion de 15 % des coûts des matériaux admissibles est octroyée si le projet prévoit également la mise à niveau de l'affichage commercial et un éclairage dirigé du bâtiment.

²Liste des matériaux durables et nobles admissibles : bois (clin ou bardeau), brique, pierre, maçonnerie, béton architectural, verre et métal architectural.

³Lorsque l'immeuble donne sur plus d'une rue, chaque rue additionnelle donne un montant supplémentaire pouvant aller jusqu'à 5 000 \$.

La Ville s'engage à verser la subvention maximale seulement si son budget annuel le lui permet. Par conséquent, la totalité des subventions versées ne pourra dépasser le budget total affecté annuellement au programme de soutien au démarrage d'entreprise.

Rénover, c'est dans ma nature!

Date limite : Un appel à projet sera effectué à chaque début d'année afin de faire la sélection des projets. Toutes les demandes devront être reçues avant le 30 avril.

Étapes à suivre :

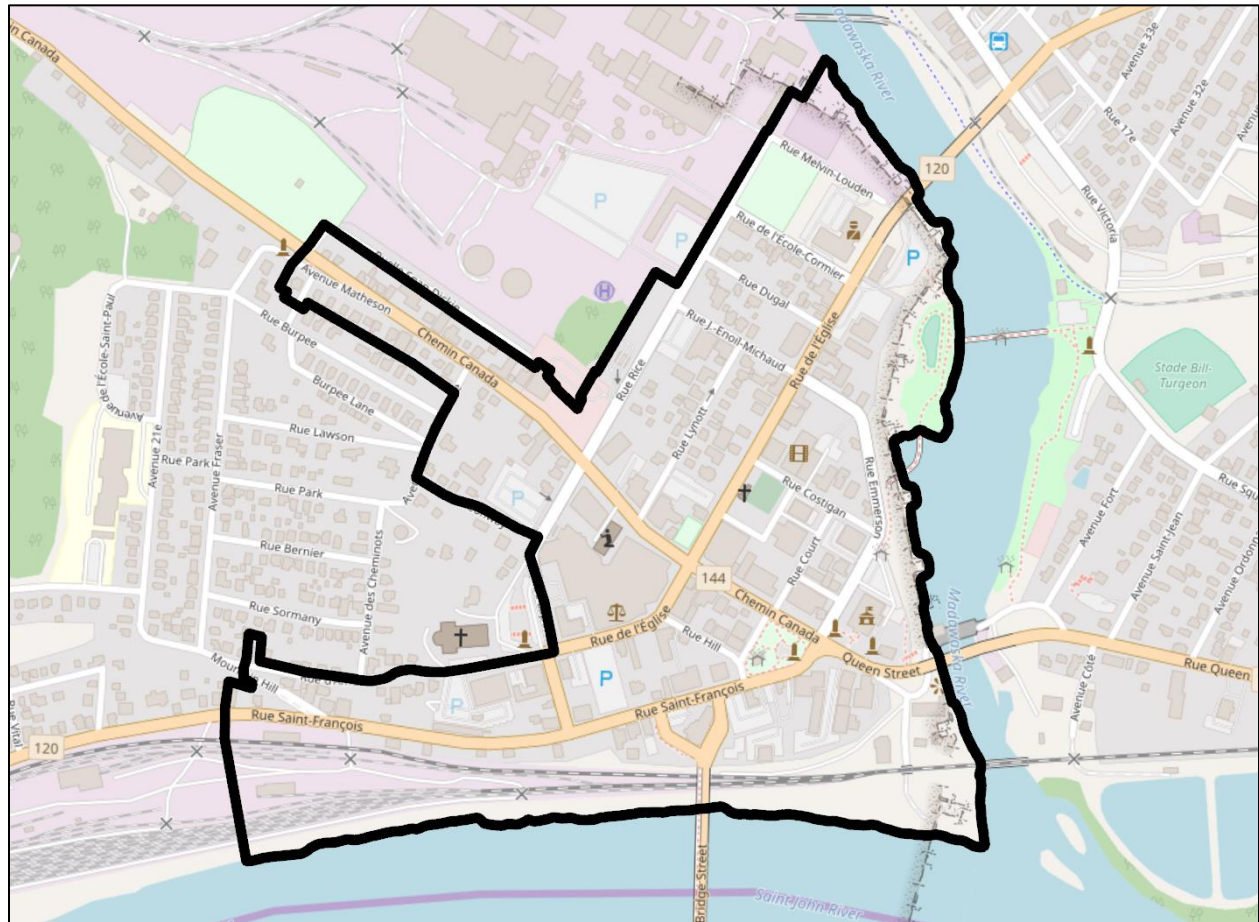
1. Prendre rendez-vous avec la coordonnatrice au développement économique
2. Rencontrer le Service de l'aménagement du territoire et du Développement économique
 - Information sur les exigences municipales applicables
 - Explication détaillée du programme
 - Explication de la démarche
 - Discussion sur le projet de rénovation proposé
3. Compléter le formulaire de demande ci-joint et le faire parvenir au Service de développement avant le 30 avril.

À noter que du financement additionnel est disponible auprès de la CBDC Madawaska sous la forme de prêts à taux spécial.

Pour plus d'information : Isabelle Laplante
Coordonnatrice au développement économique
Ville d'Edmundston
Téléphone : (506) 739-2080
Courriel : isabelle.laplante@edmundston.ca

Julie Pelletier
Conseillère en développement des affaires
CBDC Madawaska
Téléphone : (506) 737-8925
Courriel : julie.pelletier@cbdc.ca

Centre-ville d'Edmundston (limites selon l'arrêté 28)



Rénover, c'est dans ma nature!

Programme Réno-Façade

Formulaire de demande

Identification du requérant

Nom de l'entreprise : _____

Nom du propriétaire/locataire : _____

Adresse du bâtiment commercial concerné : _____

Code postal : _____ Téléphone : () _____

Courriel : _____

Site web : _____

Veuillez décrire les travaux que vous souhaitez effectuer :

Cout prévu des matériaux reliés aux travaux décrits ci-haut : _____ \$

Date prévue du début des travaux : _____

Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre lieu d'affaires?

☐ Propriétaire

☐ Locataire (Admissible seulement à la CBDC Madawaska inc.)

Demandez-vous l'aide financière pour la préparation d'esquisse ? : ☐ oui ☐ non

Souhaitez-vous faire une demande de prêt auprès de la CBDC pour la réalisation de vos travaux?

☐ oui – Nous transmettrons votre demande directement à la CBDC et ils communiqueront avec vous pour entreprendre la suite des démarches.

☐ Non

☐ Je certifie que tous mes comptes sont en règles avec la Ville d'Edmundston.

Nom du requérant (en lettres moulées) : _____

Signature : _____ **Date :** _____

Veuillez vous assurer d'annexer les documents suivants à votre demande :

1. Copie des esquisses.
2. Budget détaillé des couts de rénovations incluant la main-d'œuvre et les types de matériaux qui seront utilisés. Veuillez inclure la soumission pour les matériaux.

Veuillez noter que toute demande incomplète sera automatiquement refusée.

Veuillez faire parvenir ce document dument rempli ainsi que les documents supplémentaires requis à l'attention de :

Isabelle Laplante, coordonnatrice du développement économique
7, chemin Canada
Edmundston, NB
E3V 1T7

Téléphone : (506) 739-2080
Courriel : isabelle.laplante@edmundston.ca